



## Charte de bon fonctionnement et comportement à adopter pour les cours en ligne

### 1. Champ d'application :

La présente Charte énonce le principe de fonctionnement des participants inscrits aux formations organisées par ASF.

Ladite Charte s'applique aux :

- Participants internes
- Participants externes
- Collaborateurs internes
- Collaborateurs externes
- Mandataires
- À tout autre personnes

Les différents collaborateurs d'ASF veillent à ce que la Charte de bonne conduite soit communiquée à tous les participants.

Pour pouvoir être inscrits aux différents cours offert ASF, les participants doivent avoir pris connaissance des dispositions suivantes et doivent avoir accepté les normes minimales attendues par ASF.

### 2. But

Le but de la Charte est de fixer les conditions cadres d'utilisation des données personnelles des participants et collaborateurs et des données de formations et support de cours dans le respect de l'éthique et de la Charte institutionnelle d'ASF.

### 3. Engagements des participants :

Les participants s'engagent à :

- 1) Respecter des règles de bonne conduite, soit :
  - Respecter les organisateurs, les formateurs, ainsi que tous les participants. De ce fait, la politesse, la ponctualité et la bienveillance sont exigées.
  - Être à l'heure. Votre présence est la bienvenue dès 15 minutes avant le début du cours.
- 2) Contribuer à une amélioration continue de la formation, soit
  - S'engager à répondre aux questionnaires d'évaluation des professeurs/intervenants ainsi que de la formation en général.
- 3) Participer au cours, soit,
  - Les participants s'engagent à suivre la formation dans sa totalité dans la mesure du possible.
  - Un taux de 80% de participation est requis afin que le certificat de compétences soit distribué, sachant qu'une exception est accordée aux participants limités dans leur moyens (pour manque d'internet ou de bande passante limitée) et pour justes motifs. Dans ce dernier cas, un accord sera envisagé afin de rattraper les heures perdues.

### 4. Gestion, suivi et amélioration

ASF s'engage :

- À s'assurer que quiconque s'inscrit au cours a lu et accepté cette charte.
- À mettre à disposition des infrastructures de formations afin que la formation se passe bien.
- À être disponible à n'importe quel stade de la formation pour vous accompagner dans votre inscription ainsi que tout le long de la formation et répondre à toutes vos questions concernant les modalités et le fonctionnement du cours.



## 5. Traitement des données personnelles et supports de cours

### 1) Traitement des données personnelles des participants :

Toutes les données récoltées lors de la prise de contact du participant avec ASF, lors de l'inscription aux cours, lors du déroulement du dudit sont soumises aux droits suisse. Le traitement des données respecte et est soumis à la loi sur la protection des données.

ASF s'engage à ne garder que les données essentielles à sa base de données personnelles et à ne rien divulguer. Quant' au reste des informations, elles seront supprimées définitivement au plus tard 30 jours après la fin de la formation

### 2) Traitement des données de formations et support de cours :

Toutes les informations divulguées durant les cours ainsi que les différents supports de cours sont protégés par le droit suisse. Ces documents sont la propriété d'ASF et ils ne peuvent être diffusés ou reproduits.

Toute utilisation des supports de cours, propriété d'ASF, sont protégés par le droit suisse s'appliquant en la matière. Tout usage autre que celui prévu dans le présent mandat est susceptible de poursuites judiciaires.

## 6. Portée et opposabilité :

La présente Charte assure un bon fonctionnement des formations réalisées dans le cadre des cours donnés par ASF. L'établissement est tenu de la portée à la connaissance du participant et en conséquence, le participant est supposé en avoir pris connaissance.

En cas de non-respect de la Charte, ASF se réserve le droit de prendre des mesures appropriées aux circonstances. En cas de litige, le droit suisse est applicable.